Calais (62) : la maire interdit la distribution de repas aux migrants

03/03/2017 à 20h53



La ville de Calais a pris un arrêté jeudi visant à dissuader les distributions de repas à des migrants, quatre mois après le démantèlement de la "jungle", qui avait accueilli jusqu'à 10.000 migrants. La maire de Calais, Natacha Bouchart, a expliqué vendredi vouloir éviter ainsi tout nouveau "*point de fixation*" dans sa ville.